

Réunion Comité Social et Economique (CSE)

Le 15 mai 2023 à 10h00

Castets

Présents :

Direction :

- Sandrine KRIEFF (SK) Directrice générale
- Stéphanie BERNADAS (SBe) Responsable ressources humaines

Elus :

- Julien CUENOT : Elu délégué du personnel CFDT
- Jean-Pierre BAILLON : Elu délégué du personnel CFDT
- Mathieu HORGUES : Elu délégué du personnel
- Freddy MARRIER : Elu Délégué syndicale FO
- Marianne Durand : Elu Délégué syndicale CFDT
- Laurent DEMANDES : Absent excusé
- Nicolas WEYLANDE : Absent excusé

Lieu : CEI de CASTETS

THEMES ABORDES	DELAIS	RESP POUR ACTION
<p>Ouverture de la séance</p> <p>1- <u>Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2023 :</u></p> <p><u>Tour de patrouille</u> : retour positif, -3% de carburant – 5% de kilomètres</p> <p><u>11 PC portables réformés</u> par le Service Systèmes Techniques mais encore utilisables vont être mis à disposition des salariés intéressés par leur attribution à titre gratuit. La publication de la liste des appareils et de leur niveau va être publiée sur le site du CSE, sur Steeple et par mail à « EEA » en invitant les salariés à se positionner.</p> <p>Le choix des bénéficiaires sera effectué par tirage au sort PC par PC. Un candidat pourra se positionner sur plusieurs PC mais ne pourra recevoir qu'un seul appareil. Les élus s'occupent des modalités et de la mise en place de cette distribution.</p>		

Repas chaud pour les agents travaillant en extérieur. SK étudie l'attribution de gamelles isothermes performantes.

PV approuvé

2- Information sur les primes et intéressement et participation :

SK nous informe que pour l'année 2023 2024 les primes seront impactées par une réorganisation du groupe EGIS et de la baisse de notre rémunération. Après chiffrage (en cours), une réflexion sera engagée avec les délégués syndicaux pour envisager une compensation financière si elle s'avère nécessaire.

3- Œuvres sociales – Mise à l'approbation du projet d'attribution de Chèques vacances avant l'été 2023 :

Il est prévu la remise de chèques vacances financés intégralement par le budget Œuvres sociales à l'ensemble des salariés.

- 200 € pour les salariés de la catégorie « ouvrier »
- 190 € pour salariés de la catégorie « agent de maîtrise »
- 180 € pour les salariés de la catégorie « cadre »

Ils seront distribués par les élus de CSE dans le courant du mois de juin.

⇒ **Projet approuvé**

Questions des élus :

- **Discussion et avancement du projet sur la problématique des mises au repos obligatoire et sur demande :**
2 réunions sont prévues en juin entre les délégués syndicaux et la direction pour la signature d'un accord sur l'articulation des temps de travail et de repos.
- **EEA applique-t-elle toujours la législation européenne 2033/88/CE du 04 novembre 2003 ? (Pas de perte de congés lors d'arrêt maladie).**
SK nous confirme que cette loi est bien appliquée depuis janvier 2021 et qu'il n'y a aucun problème sur le sujet.
- **Equipements de bien être :** ils seront mis en place au CEM pour fin mai.
- **Renouvellement des sièges du PC :** accord de la Direction, à mettre en œuvre en se rapprochant du responsable de service, Gwenaël RICHARD, pour confirmer le besoin et lancer les commandes.
- **PC achat de plaid pour le personnel de nuit** qui reste statique l'hiver.

SK – A réexaminer pour l’hiver prochain.

- **Recyclage des cartons :** Les élus font remarquer que nous jetons beaucoup de cartons dans les bennes du CEM plutôt que les envoyer au recyclage.

SK – Thomas BERGEROT s’est penché sur le problème et il est très compliqué d’organiser un ramassage de carton sur le CEM.

- **Fenêtres des bureaux donnant sur la terrasse- En ces temps de sobriété énergétique, ne serait-il pas possible de transformer ces fenêtres pour qu’elles puissent s’ouvrir pour pouvoir ventiler sans VMC ou climatiseur ?**

SK- Gilles HAUDIQUET avait déjà pris des renseignements auprès d’Atlandes (propriétaires des locaux) qui avait écarté cette possibilité.

Compte tenu de l’évolution de l’importance de la sobriété énergétique, la question va être à nouveau posée une étude et des devis devront être demandés.

- **Tickets restaurant : Pourrait-on passer aux cartes pour éviter les retards ?**
S Be- cela est prévu et sera fait en fin d’année 2023 ou début 2024, en lien avec le groupe Egis.